

CHARTE DU SAVOIR VIVRE A LA GARDERIE



Je fréquente la garderie avant ou après la classe et je dois respecter les règles écrites ci-dessous pour que ce moment soit agréable pour tous.

Le personnel municipal est là pour faire respecter ces règles.

Le respect mutuel est la règle principale.

En arrivant à la garderie :

- . Je rentre calmement
- . Je range correctement mon vêtement et mon cartable
- . Je me rends aux toilettes dans le calme, sans bousculade, je me lave les mains, je ne joue pas avec l'eau

Les activités à la garderie :

- . Je joue avec mes camarades en respectant les règles de jeux et le matériel, je parle doucement sans éléver la voix
- . Je ne pratique pas de jeux mettant en danger mes camarades ou moi-même (acrobaties...)
- . Je peux jouer au ballon dans la cour
- . J'ai accès:
 - à de nombreux jeux de société, Légos, Kapla...
 - à des coloriages (crayons de couleur, feutres)
 - à la bibliothèque pour consulter ou lire un livre avec l'autorisation du personnel d'encadrement
- . Je peux si je le souhaite faire mes devoirs

Le goûter à la garderie du soir de 16 H à 16H30 se compose de :

- . un produit céréalier (pain avec chocolat ou confiture ou biscuit)
- . un laitage (fromage ou yaourt)
- . un fruit (ou compote)

Si je ne respecte pas ces règles une sanction pourra être prise par l'adulte de service, voire une exclusion temporaire de la garderie.